

Compte rendu de Journée d'étude
« Le mal-vivre à l'école »

Henri Louis Go²⁶²

Le 12 octobre 2022 se tenait à l'INSPE de Lorraine une Journée d'étude consacrée à la question philosophico-didactique du *mal-vivre à l'école*. Environ quatre-vingt personnes (professeurs, étudiants, chercheurs) ont assisté à cette journée soutenue par l'équipe *Normes & Valeurs* du LISEC, par le programme de formation de l'INSPE, et par l'atelier Canopé54. Dix orateurs se sont exprimés et ont réagi aux intéressantes remarques du public au cours de cette rencontre qui eut lieu en format hybride (présentiel et distanciel).

Les échanges scientifiques prévus dans l'optique de cette journée visaient donc à mettre en lumière quelques aspects d'un *mal-vivre* dans l'école actuelle. Pourquoi cette question, alors que depuis quelques années se multiplient des enquêtes sur une question dite du "bien-être à l'école", voire même du "bonheur à l'école" ? Le paradoxe d'une telle proposition pouvait surprendre. S'il n'est évidemment pas impossible d'être heureux à l'école, et sans doute y avons-nous tous connus des moments de bonheur, il s'agissait d'interroger avec un peu de courage le "mode de vie scolaire". Historiens et sociologues ont stabilisé il y a une quarantaine d'années le concept de *forme scolaire de socialisation de l'enfance*, ou *forme scolaire d'éducation*, cela signifie qu'une large part des années de vie d'enfant et d'adolescent se passe dans l'institution scolaire pour y découvrir des normes cognitives et des normes morales, pour y découvrir en somme le monde que le professeur représente, selon la formule d'Hannah Arendt. Mais *quel* mode de vie est-il proposé à la jeunesse, notamment depuis que l'école est devenue école publique et école pour tous ?

Les intervenants ont interrogé les conditions mêmes d'existence des élèves et des enseignants dans le système didactique, y compris les conditions matérielles. Nous sommes tellement habitués à cette forme scolaire que nous oublions d'en repenser la réalité empirique et d'en imaginer les éventuelles alternatives possibles.

²⁶² Professeur des universités en sciences de l'éducation. Université de Lorraine.